

## **Extrait de l'[Interview à France Inter](#) de Samuel Grzybowski, porte-parole de la Primaire Populaire**

La primaire populaire entend départager les candidats de gauche - qu'ils soient d'accord ou non - lors d'un vote en ligne organisé du 27 au 30 janvier. À ce jour, 120.000 personnes se sont inscrites sur [la plateforme](#). Les inscriptions se clôturent le 23 janvier.

**Jean-Luc Mélenchon et Yannick Jadot le martèlent, ils ne souhaitent pas participer à une Primaire populaire de la gauche. Pourtant, ils ont été sélectionnés à l'automne parmi les dix candidats ayant reçu le plus de parrainages de citoyens. À ce jour, ils sont éligibles à ce scrutin qu'ils ne reconnaissent pas. Peuvent-ils tout de même être élus ? Qu'en est-il si l'un des deux remporte la primaire ?**

Sept candidats sont encore en lice pour remporter la Primaire populaire : Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon, Anne Hidalgo, Christiane Taubira, Pierre Larrouturou, Charlotte Marchandise et Anna Agueb-Porterie. Pour pouvoir participer au vote final, il faut remplir "*deux critères*", détaille Samuel Grzybowski, porte-parole de la primaire. "*Avoir fait une déclaration de candidature à l'élection présidentielle avant le 15 janvier, et faire partie des personnes plébiscitées dans le cadre des phases de parrainage.*" Jean-Luc Mélenchon et Yannick Jadot remplissent ces deux conditions.

En revanche, en l'état, Christiane Taubira n'est pas éligible. Il reste donc quatre jours à l'ancienne garde des Sceaux pour se déclarer candidate à l'élection présidentielle si elle veut être dans la course de la primaire populaire.

**Que va-t-il se passer si c'est Jean-Luc Mélenchon ou Yannick Jadot qui est plébiscité par les électeurs de la primaire populaire ?**

*"À la fin du scrutin, on va faire signer un contrat de rassemblement à la personne qui a remporté la primaire populaire. Pour qu'on fasse sa campagne, pour qu'on s'associe à elle, il faudra que cette personne signe ce contrat",* répond Samuel Grzybowski. Et si le vainqueur ne fait pas cet effort ? *"S'ils sont prêts à gouverner avec les autres, nous on pourra faire leur campagne ; s'ils ne sont pas prêts, on verra en temps voulu ce qu'on fait",* affirme le porte-parole.

Mais tout n'est pas encore écrit. *"On se donne rendez-vous samedi pour savoir précisément comment chacun sera positionné par rapport à cette question".* La liste définitive des candidats au vote final peut encore bouger d'ici samedi, précise-t-il....